

Règlement de la Ronde des Pâquerettes des samedi 22 et dimanche 23 Juin 2024

1 / **Les randonnées du samedi 23 Juin (vélo de route et marche) et du dimanche 24 Juin (vélo de route , Vtt et marche) sont ouvertes aux féminines et aux hommes** . Il est possible de s'inscrire sur les deux journées à la même randonnée (route par exemple) ou à des randonnées différentes (exemple : route le samedi et Vtt le dimanche) .

2/ **Participation d'un(e) mineur(e) aux randonnées** : autorisation parentale **obligatoire** sur le bulletin d'inscription du ou de la mineur(re) .

Bien remplir 2 bulletins d'inscription distincts : 1 pour le ou la mineur(e) et 1 pour le ou la représentant(e) légal(e) .

La randonnée du ou de la mineur(re) se fait sous la responsabilité de son ou de sa représentant(e) légal(e) et en sa présence pendant tout le parcours .

3 / **Chaque participant(te) doit remplir un bulletin d'inscription .**

Pour un(e) mineur(e) bien remplir 2 bulletins d'inscription distincts : 1 pour le ou la mineur(e) et 1 pour le ou la représentant(e) légal(e) .

Le nombre d'inscriptions est limité à 1500 sur les deux journées du samedi et du dimanche .

4 / **Aucun certificat médical de non contre-indication n'est exigé , mais en s'engageant les participants(tes) attestent être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi , avoir pris connaissance des difficultés du parcours choisi et des consignes de sécurité.**

5 / Les randonnées route et Vtt sont ouvertes aux vélos à assistance électrique (VAE) .

6 / **le port du casque est obligatoire tout au long des parcours route et Vtt .**

7 / Les routes n'étant pas fermées à la circulation , **les participants(tes) se doivent de respecter strictement le code de la route et les règles de sécurité indispensables pour rouler en groupe** : ne pas dépasser des groupes de plus de 20, ne pas rouler à plus de 2 de front et rouler en file indienne si nécessaire .

8 / Les participants(tes) s'engagent à ne pas s'écarter des itinéraires proposés , à observer les dernières consignes données avant le départ et , en cas d'abandon , à en avertir l'organisation .

9 / les participants(tes) s'engagent aussi à respecter la nature et à ne jeter aucun déchet en dehors des poubelles adaptées .

10 / Les organisateurs se réservent le droit , si la situation l'exige , de modifier un ou plusieurs parcours , d'annuler une ou plusieurs randonnées voire toute la manifestation .

11 / Les participants(tes) autorisent l'organisation à utiliser sur des publications , des articles de presse ou sur internet les photographies et les vidéos réalisées lors des différentes randonnées.

INFOS : www.cyclocoubon.com

N° TEL. DES SECOURS : 15 (SAMU) / 18 (POMPIERS) ET 112 (URGENCES)

N° TEL. ORGANISATION CYCLO : 0675174014 ; 0633352630

N° TEL. ORGANISATION VTT : 0630206112